

VILLE DE TRACADIE-SHEILA
C.P. 3600, Succursale Bureau chef
Tracadie-Sheila, N.-B.
E1X 1G5

Tél.: (506) 394-4020
Fax: (506) 394-4025
Courriel: info@tracadie-sheila.ca
www.tracadie-sheila.ca



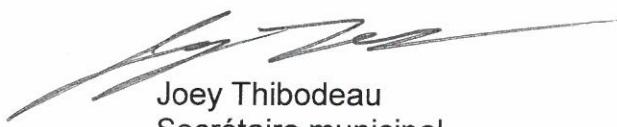
Le 31 octobre 2014

Honorable Lisa Raitt
Ministère des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks,
Ottawa, ON K1A 0N5

Madame la Ministre,

La présente est pour vous informer que le conseil municipal de Grand Tracadie-Sheila, lors de la réunion ordinaire du 27 octobre 2014, a adopté à la demande du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, une proclamation intitulée « Sauvons Postes Canada – Non aux compressions. ». Vous trouverez donc ci-joint, une copie de cette proclamation.

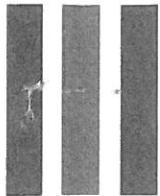
LE CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE-SHEILA INC.



Joey Thibodeau
Secrétaire municipal

JT :ma

CC : M. Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
M. Yvon Godin, député fédéral d'Acadie-Bathurst
M. Brad Woodside, président, FCM



VILLE DE TRACADIE-SHEILA
C.P. 3600, Succursale Bureau chef
Tracadie-Sheila, N.-B.
E1X 1G5

Tél.: (506) 394-4020
Fax: (506) 394-4025
Courriel: info@tracadie-sheila.ca
www.tracadie-sheila.ca

Proclamation :

SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS



ATTENDUS QUE Postes Canada sabre dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Poste Canada assure un service public qui doit être préservé;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité régionale de Grand Tracadie-Sheila écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité régionale de Grand Tracadie-Sheila demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Proclamé le 27 octobre 2014



Aldéoda Losier
Maire